



Elections professionnelles 2022



PROCEDURE DE VOTE (URCA)

Modalités du vote électronique (LEGAVOTE)



Pour voter à l'URCA (CSA, CPE, CCPANT [plus d'info ICI](#)), il faut s'inscrire au portail élections [LEGAVOTE](#). Chaque électeur va recevoir, avant le 16 novembre, un courriel contenant ses identifiants de connexion pour s'inscrire à la plateforme de vote. Ensuite il devra suivre les indications données par la plateforme pour s'inscrire puis pour voter UNSA.

Procédure expliquée en [VIDEO](#) par legavote en [cliquant ICI](#)

Plus d'informations sur l'intranet de l'URCA via l'onglet onglet [Elections](#) en [cliquant ICI](#)

NOS CANDIDAT.E.S : UNSA EDUCATION AU CSA en [cliquant ICI](#) ; A&I UNSA AUX CPE en [cliquant ICI](#)

DES QUESTIONS ? Pourquoi VOTER A&I UNSA et UNSA ? ([Plus d'info ICI](#)), Ce qu'a FAIT A&I UNSA ? ([Plus d'info ICI](#))

Supplément A&I UNSA spécial élections professionnelles 2022 en [cliquant ICI](#)

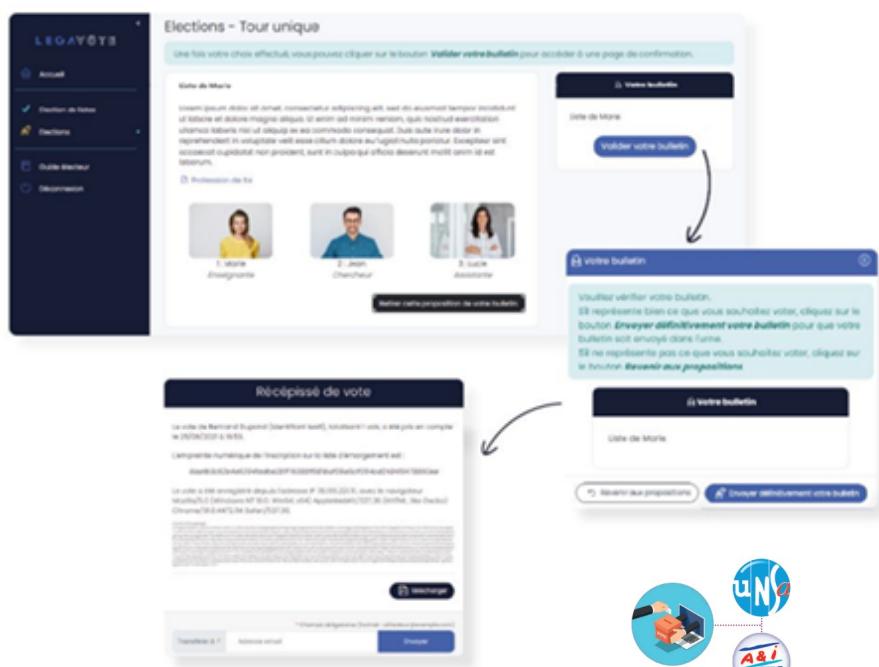
ADHERER et FAITE ADHERER en [cliquant ICI](#)

Parcours électeur

Une fois identifié sur la plateforme, l'électeur accède directement aux votes en cours.

Le vote se fait en trois étapes :

- 1/ Sélection de la liste souhaitée
- 2/ Confirmation du contenu de son bulletin avant son envoi définitif dans l'urne
- 3/ Réception de son accusé de réception de vote par e-mail instantanément



PROCEDURE EN VIDEO PAR LEGAVOTE en [cliquant ICI](#)

LEGAVOTE

Numéro de secours pour demander de l'aide : M. ADAMKIEWICZ (A&I UNSA) : 07 83 10 65 24 ou contactez la section : aeti-reims@aeti-unsa.org

- Plus d'information sur les élections professionnelles : <http://www.aeti-ac-reims.com/2022/11/elections-professionnelles-2022.html>



Pour **Aujourd'hui & pour demain**
Je vote A&I UNSA